# Le CESE a voté son avis "La microfinance dans les Outre-mer"

Date
Publié le 10/02/2015
Description

Dans un contexte de crise économique et sociale qui frappe la métropole et plus durement encore les Outre-mer, la microfinance qui regroupe à la fois microcrédit, microassurance, finance solidaire et finance participative, est un outil permettant l'insertion économique et sociale de personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire. L'avis sur « La microfinance dans les Outre-mer » propose donc un ensemble de préconisations afin d'impulser un changement d'échelle de la microfinance pour un développement d'activités créatrices d'emplois pérennes, de valeur et de lien social. Les choix budgétaires opérés en faveur de la microfinance doivent être mis au regard de la dynamique économique créée, des dépenses sociales évitées et du lien social retissé. L'avis a été présenté le 10 février par sa rapporteure Pierrette Crosemarie (Groupe CGT), en présence du président de la délégation à l'Outre-mer Gérard Grignon. Il a ensuite été soumis au vote de l'Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental et adopté avec 170 votes, 169 pour et 1 abstention.

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024